

Juin 2014

LE CASSIDEN



EDITO

**Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,**

Depuis fin 2009, nous avons travaillé pour doter Cassis de tous les outils et de tous les dispositifs de sécurité, un système que Jean-Paul Bonnetain, Préfet délégué pour la défense et la sécurité, qualifie régulièrement d'« exemplaire » pour son organisation et ses résultats.

La police de Cassis est constituée principalement de 22 policiers, d'une quinzaine d'agents de surveillance de la voie publique (20 en saison), d'une dizaine de saisonniers. Il fonctionne 365 jours par an et 24h/24, en coordination étroite avec la gendarmerie nationale, de manière à garantir la trilogie sécurité, tranquillité et salubrité publiques.

Nous avons mis en place le Conseil local de sécurité qui renforce l'échange avec l'ensemble des acteurs (justice, préfecture, gendarmerie, police, éducation nationale, acteurs sociaux).

La vidéo-protection disposera en juillet de 70 caméras reliées au poste de commandement urbain (PCSU), lui-même connecté à la brigade de gendarmerie, qui permet de protéger la majorité des grands axes de l'agglomération ainsi que les points névralgiques de la commune.

La télésurveillance des habitations, directement reliée au poste de commandement, a également été mise en place ainsi que les dispositifs de participation citoyenne, assurés en coopération avec la gendarmerie natio-

nale et plus communément appelés « voisins vigilants » et « tranquillité vacances ».

2 agents de police de la propreté ont été recrutés à l'automne dernier. Nous assurons aussi la surveillance des plages avec la brigade nautique et la présence tous les jours d'un agent de surveillance sur la grande plage...

Enfin, comme promis, nous allons modifier les limites de l'agglomération. La délibération a été votée à l'unanimité au Conseil municipal du 21 mai.

Les objectifs :

- mieux connecter les quartiers périphériques au centre-ville en proposant des parcours piétons sécurisés à leurs habitants et une circulation automobile mieux régulée et donc avec moins de nuisances ;
- sécuriser les entrées de ville, notamment par une vitesse réduite, adaptée et homogène.

Et si la sécurité des Cassidens et des visiteurs est essentielle, la sureté de Cassis l'est tout autant : c'est pour cette raison que nous avons créé une réserve communale de sécurité civile qui prévoit la mise en ordre de bataille en cas de catastrophe majeure (incendie, inondation, explosion,...).

Un ensemble de dispositifs qui encourage nos voisins puisque nos amis d'Aubagne et son nouveau Maire, Gérard Gazay, sont venus récemment s'en inspirer, à notre grande satisfaction.

Danielle MILON

Maire de Cassis

*Vice-Présidente de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole*



UN AVANT-GOÛT DES FESTIVITÉS D'ÉTÉ



FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 juin à partir de 18h

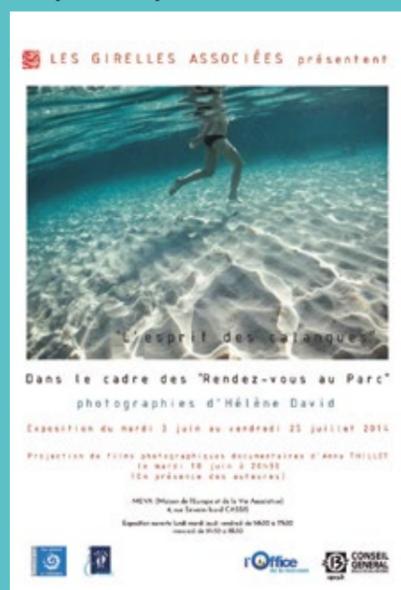
Cette année le groupe «Square Cats» se produira devant le Golfe dès 18 h. Puis ce sera ZAZA FOURNIER qui sera sur la scène du square Savon, à partir de 19 h. Issue du revival de la chanson néo-réaliste, qu'elle assaisonne d'une bonne dose d'humour, Zaza Fournier n'en est pas moins une artiste de cabaret « à l'ancienne ». Chanteuse à la fois par accident et par passion, dotée d'une amusante tête de guingois et d'un sympathique brin de voix, la Parisienne est un peu le « zébulon » de la chanson française. Après le succès de son premier album en 2008, la demoiselle est de retour en 2011 avec Regarde-Moi et le simple Vodka fraise. Puis à 21 heures, concert surprise...

Et toujours, aux quatre coins du village, différents courants musicaux proposés par des musiciens cassidains qui, l'espace d'une soirée, partageront leur passion avec les amateurs de rythmes et de fête.

LES EXPOSITIONS

EXPOSITION « RENDEZ-VOUS AU PARC : L'ESPRIT DES CALANQUES »

Du 3 juin au 25 juillet à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative



Exposition à l'initiative du Parc National des Calanques, dans le cadre de sa programmation « Rendez-vous au parc ». La photographe, Hélène David et la réalisatrice, Anne Thillet ont mené pendant deux ans un projet documentaire sensible à la rencontre de ceux qui peuplent le littoral sauvage et fragile du Parc National des Calanques. Elles nous racontent une histoire commune, celle des hommes, des bêtes et de la mer. Des portraits, des sensations, un voyage

culturel et poétique en prise direct avec cet espace méditerranéen singulier.

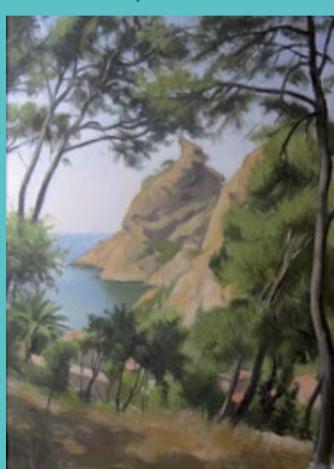
La Ville de Cassis a souhaité, sur proposition de l'association «Les Girelles associées» et d'Hélène David, présenter cette exposition afin de mieux faire connaître au grand public les patrimoines naturels, paysagers et culturels du Parc National des Calanques. **Horaires d'ouverture** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30, le mercredi de 9h30 à 11h30. **ENTRÉE LIBRE.**

Vernissage le jeudi 5 juin à 18 heures.

Renseignements au 04 42 01 20 64 et associations@cassis.fr

EXPOSITION « FENÊTRE SUR JEAN TOGNETTI 1910-1987 »

Jusqu'au 7 juin au Musée Municipal Méditerranéen d'Arts et de Traditions Populaires de Cassis



Encore au musée pour une petite semaine, l'exposition «Fenêtre sur Jean Tognetti 1910-1987».

Cette première grande rétrospective met à l'honneur le célèbre peintre Jean Tognetti (1910-1987), artiste marseillais qui a également exercé en tant que décorateur à l'Opéra de Marseille. Artiste engagé au côté de Serra, Toncini, Diana, Cadenel, figures du groupe des peintres prolétariens à Marseille, Jean Tognetti a peint aussi la Provence si chère à ses yeux.

L'hommage particulier qui lui est rendu au Musée Municipal de Cassis transporte le visiteur dans une expédition très étonnante et l'incite à découvrir un univers artistique coloré des plus intéressants.

Horaires d'ouverture : du mercredi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

EXPOSITION « HISTOIRE DE LA VIGNE, DE L'OLIVIER ET DE LA PIERRE DE CASSIS » du 21 juin au 27 septembre au Musée Municipal Méditerranéen d'Arts et de Traditions Populaires de Cassis

Dès le 21 juin, dans la continuité de la mise en valeur du patrimoine provençal et des traditions d'antan, l'exposition « Histoire de la vigne, de l'olivier et de la pierre de Cassis » mettra à l'honneur le territoire cassidain et les activités qui ont façonné son histoire. Les visiteurs découvriront ainsi à travers les présentations et mises en scène les métiers liés à la culture de la vigne, de l'olivier, à l'exploitation de l'emblématique matériau : la Pierre de Cassis. Cette exposition temporaire apportera également un éclairage historique sur les différents sites d'exploitation : les vignobles et les carrières cassidaines, à travers les tableaux provençaux, les photographies et les outils, collectés à cette occasion.

Horaires d'ouverture : du mercredi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

Visite libre tout public – Entrée gratuite

Visite guidée : 3,20€

Visite guidée pour les groupes (A partir de 10 pers.) : 2,70€

Renseignements au 04 42 01 88 66/66 66 ou musee@cassis.fr

EXPOSITION « TRAVAIL ET DEVOIR DE MÉMOIRE »

Jusqu'au 8 juin aux Salles Voûtées

L'association « Les Drailles de la Mémoire » présente une exposition sur Les 100 ans de la guerre 1914/1918 et les 70 ans de la Libération de Cassis.

EXPOSITION D'AVON CAMPANA

Du 13 au 29 juin aux Salles Voûtées

Exposition des œuvres de Madame Avon Campana, artiste peintre, aixoise d'origine et de cœur. Vernissage : Samedi 14 juin à 11h.

EXPOSITION « BATEAUX & PAQUEBOTS »

Jusqu'au 25 juin à la bibliothèque municipale l'Ariane

Cette exposition retrace les grandes étapes qui ont jalonné l'histoire des paquebots : les premières constructions, le luxe, l'émigration, les naufrages.... 2 expositions : L'une réalisée et fournie par COMVV, l'autre réalisée par Bodoni et fournie par la BDP. **ENTRÉE LIBRE.**

FÊTES DE LA MER

Les 25, 28 et 29 juin

Le village perpétue ses traditions avec les fêtes de la Saint Jean et de la Saint Pierre.

FÊTE DE LA SAINT JEAN, LE MERCREDI 25 JUIN

Célébration des moissons et de la lumière, la coutume veut que le feu allumé pour la Saint Jean soit protecteur des récoltes et que la fumée qui s'en dégage soit purifiante pour les villageois et les animaux.

Pour célébrer cette tradition, la soirée commencera par le défilé du groupe folklorique « La Poulido de Gémo », depuis le Centre Culturel jusqu'à la Place Baragnon où les Cassidens se retrouveront pour le pique-nique avec au menu la Soupe au Pistou, pour terminer par la bénédiction du Feu de la Saint Jean.

FÊTE DE LA SAINT PIERRE, SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JUIN

La traditionnelle fête des pêcheurs est toujours un moment fort de notre calendrier des fêtes votives. Samedi, les villageois se retrouveront en fin d'après-midi pour l'apéritif des Prudhommes, quai Barthélemy. Dimanche, la Saint Pierre commencera par la procession des Prud'hommes portant la statue de leur saint patron, Saint Pierre avec le Groupe folklorique « La Poulido de Gemo » puis ce sera la messe en l'Eglise Saint Michel et enfin la bénédiction en mer des bateaux et l'hommage aux marins disparus.

Après ce cérémonial fort en émotion et comme une fête se termine toujours autour d'un bon plat traditionnel, ce sera la sardine qui sera partagée promenade A. Briand.



POINT TRAVAUX

En cours

- **Plateau sportif des Gorguettes** : Début des travaux d'aménagement.

Composé d'une piste d'athlétisme de 200m en anneau avec 4 couloirs et une piste de sprint de 60m. L'anneau comportera 1 terrain de handball, 2 de basketball et 1 de volleyball. Le plateau sera également équipé d'une aire de lancer de javelot, d'un sautoir en longueur et enfin de vestiaires avec douches et sanitaires.

Retrouvez les travaux sur www.cassis.fr
Allo travaux : 08000 13260 (n°vert)
ou 06 31 79 55 31
c.koblet@cassis.fr

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur le zonage des eaux pluviales de la commune de Cassis

Par arrêté n°394-2014, le Maire de Cassis a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur les dispositions du zonage des eaux pluviales de la commune de Cassis. A cet effet, le Président du Tribunal administratif de Marseille a désigné Monsieur Claude Taxy gérant de la société Filtration-Etudes Conseils à Marseille, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Monsieur Bertrand Vidal, Ingénieur en Chef à la Direction des Lycées de la région PACA – Architecte DPLG, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera du 20 juin au 24 juillet 2014 en Mairie de Cassis aux jours et heures d'ouverture au public (8h30-12h/13h30-17h du lundi au jeudi et 8h30-12h/ 13h30-16h30 le vendredi).

Par ailleurs, le Commissaire-Enquêteur siègera à la Mairie de Cassis pour y recevoir les observations du public aux dates suivantes :

- vendredi 20 juin de 9h à 12h
- mardi 24 juin de 14h30 à 17h
- lundi 30 juin de 9h à 12h
- jeudi 3 juillet de 14h30 à 17h
- mercredi 9 juillet de 9h à 12h
- mardi 15 juillet de 14h30 à 17h
- vendredi 18 juillet de 9h à 12h
- jeudi 24 juillet de 14h30 à 17h

Le dossier d'enquête publique et le registre dans lequel le public pourra consigner ses observations seront tenus à disposition en Mairie, aux jours et heures de son ouverture au public (8h30-12h/13h30-17h du lundi au jeudi et 8h30-12h/ 13h30-16h30 le vendredi).

Durant la période de l'enquête, les observations pourront également être portées à l'attention de Monsieur Taxy, Commissaire enquêteur, aux adresses suivantes : Mairie de Cassis, Place Baragnon, 13260 Cassis ou l.desena@cassis.fr

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la Direction des Services Techniques et Moyens Généraux, Laure de Sena, Mairie de Cassis, Place Baragnon, 13260 Cassis. A l'expiration du délai de l'enquête, Monsieur le Commissaire enquêteur clôturera le registre d'enquête et établira, dans un délai d'un mois, un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies. Monsieur le Commissaire Enquêteur consignera également dans un document séparé ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions seront transmis à Madame le Maire de Cassis dans un délai d'un mois suivant l'expiration de l'enquête, et seront tenus à la disposition du public pendant un an en Mairie de Cassis, Place Baragnon, 13260 Cassis, à la Direction des Services Techniques et Moyens Généraux.

LE PAVILLON BLEU FLOTTE TOUJOURS SUR CASSIS

La Calanque de Port Miou et les plages du Bestouan et de la Grande Mer sont toujours labellisées « Pavillon bleu 2014 ». Ce célèbre écolabel, décerné par l'Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe se fonde sur des critères d'excellence en matière d'éducation et d'information à l'environnement, de gestion environnementale, de gestion de la qualité de l'eau et des milieux, de sécurité et de services. Une distinction qui récompense une nouvelle fois les efforts menés par la ville de Cassis tout au long de l'année pour son excellence en matière de gestion environnementale et sa politique de tourisme durable.



LES FILTRAGES

Comme chaque année, et depuis le 15 avril, les filtrages sont mis en place tous les week-ends. Ils pourront également être déclenchés à toutes heures les autres jours en fonction de la fréquentation du village. Les filtrages sont organisés :

- à la Rocade de Vence ou au Carrefour Agostini pour le centre-ville,
- à l'intersection de l'avenue des Dardanelles et Ganteaume pour la Presqu'île.

SURVEILLANCE DES PLAGES

La brigade nautique est présente depuis le 15 mai les week-ends et tous les jours à compter du 1^{er} juillet jusqu'au 31 août. Comme l'an passé, un agent de la police sera présent tous les jours en surveillance sur la Grande plage (mission de sécurité et environnement).

LA TÉLÉSURVEILLANCE

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de raccorder l'alarme de votre habitation au service de la police municipale (40€/mois).

LA VIDÉO PROTECTION

Avant la saison estivale, augmentation du nombre des caméras avec 14 caméras supplémentaires. Nous disposerons désormais de 70 caméras sur la commune.



OPÉRATIONS TRANQUILITÉS VACANCES ET PARTICIPATION CITOYENNE

Les opérations tranquillités vacances sont reconduites chaque année. Ce dispositif est piloté par les services de la Gendarmerie nationale et complété par la police municipale. (Il suffit de remplir une fiche d'inscription pour signaler de votre absence, au poste de police ou à la brigade).

Concernant le dispositif de participation citoyenne, cela fonctionne très bien ! Il a permis la mise en place d'une solidarité de voisinage. Les personnes inscrites ont désormais la possibilité par un accès internet de recevoir et de transmettre des informations à la brigade de Gendarmerie et à la police, sur des faits suspects constatés dans leurs quartiers.

SALUBRITÉ PUBLIQUE

A ce titre, une brigade spécialisée sur ce domaine a été créée. 2 agents sont désormais affectés à la police de la propreté. En cas de besoin quelconque vous pouvez les contacter en composant le numéro de la police municipale.

LE CONTRÔLE DES AOT

Le dispositif de contrôle des AOT est reconduit cette année. Il met en collaboration la police/le service des régies et le Conseil général pour le Port. Il permet un meilleur suivi de la réglementation et des contrôles hebdomadaires sont prévus.

CIRCULATION

Après étude concertée avec la Direction des Routes du CG, de la Gendarmerie et des services de la CuMPM, nous modifions les limites de l'agglomération afin d'amplifier la sécurité des usagers. En effet, il a paru indispensable de réduire les vitesses sur les portions de l'avenue des Albizzi, de M.Foch, du CD 559 avant le lotissement du Messuguet.

VERBALISATION

Attention !!! Fin de la tolérance concernant le stationnement des véhicules. Vous disposez maintenant du Parking des Mimosas (1 heure gratuite). Nous vous rappelons que le service de la police est désormais doté du procès-verbal électronique et qu'il est très difficile d'obtenir une indulgence.

EXERCICES FEUX DE FORÊT

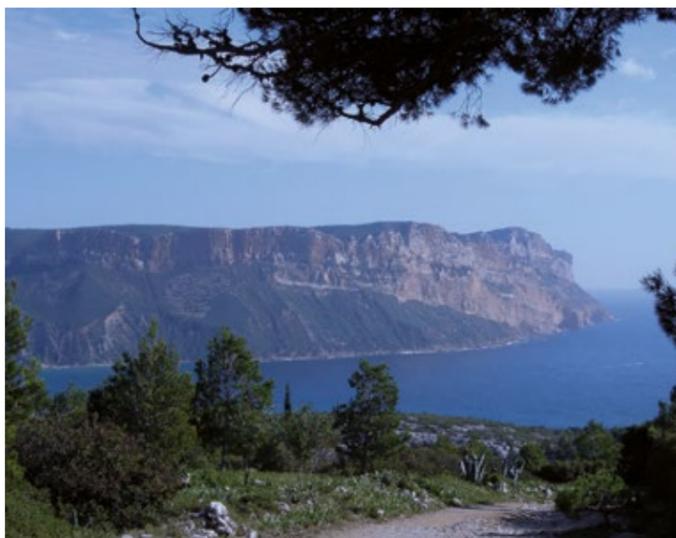
Le Préfet choisit Cassis !

Monsieur Cadot, Préfet de Région, a souhaité que le SDIS 13 organise cette année un exercice Feux de Forêts de grande envergure sur les communes de Marseille et Cassis avec notamment un parcours virtuel impactant le Parc National des Calanques.

La date choisie est le **12 juin de 8h à 14h**.

- 2 quartiers seront impactés par le déploiement des secours : les Gorguettes et la Presqu'île.
- Le stade des Gorguettes et le plateau sportif attenant au «Tennis» : Ce site servira à la mise en place d'un PC (poste de commandement), d'un GALFF (Groupe d'alimentation Feux de Forêts) et éventuellement de zone de posée pour l'hélicoptère de la Sécurité Civile.
- Le Parking du Bestouan pour le positionnement d'un autre GALFF.
- L'esplanade Aristide Briand pour le stationnement du PCO (Poste de commandement opérationnel).
- Le massif des calanques sera interdit d'accès par arrêté préfectoral de 8h à 14h, puisque plusieurs largages auront lieu sur la zone de manœuvre.

Durant cet exercice, la commune de Cassis activera sa cellule de crise, incluant notre Réserve Communale de Sécurité Civile, composée des membres du CCF et de l'ensemble des conseillers techniques. Cette cellule de crise est prévue dans le Plan communal de Sauvegarde.



Le Défi de Calendal

Dimanche 1^{er} juin à 8h30, le départ est donné pour cette course trail nature de 16 km ouverte aux juniors, espoirs, seniors, vétérans hommes et femmes licenciés ou non. Le retrait des dossards se fait promenade A. Briand de 7h à 8h15. Aucun dossard ne sera remis sans certificat médical ou présentation de licence. Une collation clôturera cette manifestation sportive. Pas d'inscription le jour de la course. N'oubliez pas vos épingles ! Organisé par l'Association des Coureurs de Fond. *Renseignements au 04 42 01 26 89.*

Le Raid « Marseille Cassis » à l'aviron

Le 14 juin aura lieu la 13^{ème} édition du Raid International «Marseille-Cassis» à l'aviron de mer. 30 équipages italiens et belges sont attendus sur 24 km en course quatre barré et en double. Départs à 16h et 16h30 de la plage du Prophète de Marseille et arrivée à Cassis vers 18h pour les plus rapides. Le raid sera accueilli au phare de Cassis avec une remise des prix devant le club d'Aviron puis d'un repas servi au Yacht Club. Organisé par le Comité Départemental des Sociétés d'Aviron des Bouches-du-Rhône et l'Aviron Club de Cassis. *Renseignements au 06 26 92 19 21.*

Le Critérium de la Jeunesse 2014

La section des Francs Joueurs Cassidens du Cercle Nautique de Cassis et la Ligue Paca de joute nautique provençale organise le Critérium de la Jeunesse 2014. Cette manifestation sportive aura lieu le dimanche 15 juin de 8h30 à 20h sur le plan d'eau du port. Une ambiance musicale et des groupes folkloriques animeront les quais pavés pour l'occasion. 200 jouteurs, venus de toute la région s'affronteront au cours des tournois et une remise des prix récompensera les vainqueurs. *Renseignements au 06 86 87 21 40.*

Les régates de juin

Le 13 juin, la «Bto B'Cup», la régata inter-entreprises réunira tous les acteurs de la vie économique pour ses 10 ans (suite au 5 ans d'It Sail'Cup et 5 ans d'Immo'Cup) avec une journée régata en bais de Cassis.

Le 14 juin, Port-Miou recevra la régata Duo Cipriani/Franco organisée par l'UNM de Marseille en coopération avec le Yachting Club des Calanques de Cassis.

Le 17 juin, place à la régata «Voile en Tête» et enfin la classique 13 à la voile fera étape à Port-Miou **le 26 juin** pour sa 15^{ème} édition.

Maryse ! Pour La Vie

Il y a 10 ans, les membres fondateurs de Maryse ! Pour La Vie, tous Cassidens, ont créé l'association avec l'ambition de diffuser par tous les moyens le message du Don d'organes. Maryse ! Pour La Vie a choisi le 20 juin, à l'occasion de la journée nationale dédiée au Don d'organes et à la greffe, pour souffler ses 10 bougies à l'Oustau Calendal. Cette association, soutenue depuis la 1^{ère} heure par la ville de Cassis, propose à ses partenaires et adhérents de fêter l'événement, autour d'un cocktail et d'un concert. Son Président, J. Orofino, a déclaré : «10 ans de campagnes de sensibilisation, de communication pour inciter chacun à réfléchir et se positionner, d'événements festifs pour parler du Don autrement, seront évoqués lors de l'Assemblée Générale prévue en préambule de la soirée. C'est grâce à la formidable mobilisation de tous, parrain et marraine présents à nos côtés, membres actifs, partenaires solidaires et institutions que ces dix années de sensibilisation en faveur du Don ont pu porter leurs fruits. Une antenne parisienne a même vu le jour il y a quelques mois. Maryse ! Pour La Vie fête donc avec fierté ses 10 ans de démarche solidaire et militante plus que jamais nécessaire à la sensibilisation du Don d'organes en France. Bien que l'esprit soit à la fête, nous ne devons pas oublier les 18 000 personnes encore sur liste d'attente. Il est donc nécessaire de rester mobilisés et de dire encore et encore que ce dont on parle avec le Don d'organes, c'est de la vie ! » Un parcours formidable pour une association dynamique qui n'a pas fini de faire parler d'elle...et du Don d'organes ! Infos sur www.maryse-pourlavie.com

PÊLE-MÊLE

Les 9^{èmes} entretiens de la petite enfance

Les 18 et 19 juin, la ville de Cassis reçoit pour la 4^{ème} année consécutive les entretiens de la petite enfance à l'Oustau calendal. Organisés par l'association « Du côté des enfants » en partenariat avec la ville de Cassis.

Ouverture et inscriptions de l' ALSH

Le centre aéré accueillera vos enfants du 7 juillet au 22 août 2014. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer du 2 au 6 juin (lundi, mardi, jeudi, vendredi au 2 allée P. Bérard Service Enfance /Petite enfance de 8h à 16h - Le mercredi de 8h à 18h au ALSH allée P. Bérard). Retour des dossiers sur RDV du 10 au 20 juin sauf le mercredi sans RDV de 8h à 18h. Tél. 06 29 97 05 77.

Fêtes de fin d'année

- Le 13 juin** : école maternelle Cap Canaille
- Le 20 juin** : école élémentaire Leriche Mistral
- Le 24 juin** : le multi-accueil «La Respélido»
- Le 27 juin** : école privée Sainte Claire
- Le 4 juillet** : le multi-accueil «Le Lavoir»

Fermeture des écoles et lieux d'accueil

Le 4 juillet au soir

- élémentaire Leriche Mistral
- école maternelle Cap Canaille
- école privée Sainte Claire
- le multi-accueil «La Respélido»

Du 9 au 27 août

- le multi-accueil «Le Lavoir»

Inscriptions scolaires à l'école maternelle et élémentaire

Les inscriptions pour la rentrée 2014/2015 se font sur RDV auprès du Service Enfance/ Petite enfance au 04 42 73 39 16.

Les lauréats au concours de la Semaine de la Langue Française

Comme chaque année, les écoles de Cassis ont participé au concours des dix mots de la Semaine de la Langue Française. Retrouvez les grands gagnants sur www.cassis.fr

Coups de Pouce à Cassis

L'association organise du 25 au 29 août, cinq matinées de «remise aux cahiers» destinées aux élèves de CE2 à 3^{ème}. Elle donnera des conseils de méthodologie, de mémorisation et rafraichira les connaissances de vos enfants, axées sur le français et les mathématiques, tout en ciblant les lacunes pour y remédier (nombre limité de places). Tél. : 06 63 78 08 54.

CHAMPIONNAT «VÉTÉRANS»

Tous les dimanches de 10h à 18h
Au Tennis Sporting Club des Gorguettes

EXPOSITION *Info page 2*

«FENÊTRE SUR JEAN TOGNETTI, 1910-1987»
artiste peintre marseillais
Jusqu'au 7 juin, Musée Rens. 04 42 01 88 66

EXPOSITION *Info page 2*

«TRAVAIL ET DEVOIR DE MÉMOIRE»
Par l'association des *Drailles de la Mémoire*.
Jusqu'au 8 juin, Salles voûtées

EXPOSITIONS «BATEAUX ET PAQUEBOTS» *Info page 2*

Proposées par COMVV et Bodoni (BDP).
ENTRÉE LIBRE. Rens. 04 42 01 19 47.
Jusqu'au 25 juin, bibliothèque Ariane

EXPOSITION «TRADITIONS FOLKLO- RIQUES PROVENÇALES»

ENTRÉE LIBRE lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à
17h. Le mercredi de 9h à 12h30 (sauf
week-end, ponts et jours fériés).
Jusqu'au 31 décembre, Four banal

DIMANCHE 1^{ER} JUIN

LE DÉFI DE CALENDAL *Info page 3*

Course de 16 kms organisée par l'ACF.
A partir de 7h, promenade A. Briand

PLACE AUX PEINTRES

Par l'association *L'Art et la Manière*.
De 9h à 19h, place Baragnon

1^{ER}, 8, 22 ET 29 JUIN

CONCOURS DE PÉTANQUE

2 x 2, 3 boules. Par *La Boule de Cassis*.
14h30, square Savon Rens. 06 09 58 49 13.

LUNDI 2 JUIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APPEL DU 18 JUIN
11h, Meva

MARDI 3 JUIN

EXPOSITION L'ESPRIT DES CALANQUES

- 5 juin à 18h : vernissage de l'exposition
- 10 juin à 20h30 : projection des films
photographiques/documentaires
pour le grand public. GRATUIT.

Jusqu'au 25 juillet, Meva *Info page 2*

SORTIE NOCTURNE DU CENTRE CULTUREL «CALACAS»

par Bartabas et son théâtre
équestre Zingaro. Rens. & inscriptions au bu-
reau accueil du Centre culturel ou 04 42 01 77 73.
20h, Halle de Martigues

MERCREDI 4 JUIN

CONFÉRENCE

«CASSIS ET SES QUARTIERS : PORT MIOU»
Présentée par Véronique et Gérard Gau-
din et l'association des *Amis du Musée*.
Suivie d'un apéritif offert et d'un repas
sur réservation. Renseignements et résér-
vation au 06 82 75 51 53.
18h, restaurant la Presqu'île

JEUDI 5 JUIN

LIVRES ENTRE PARENTHÈSES

«L'ÉCUME DES JOURS»
Rencontre autour du livre de Boris
Vian. Commenté par Marie Elisabeth
Raymond. ENTRÉE LIBRE.
19h15, Centre culturel Rens. 04 42 01 01 36.

VENDREDI 6 JUIN

CONSEILS AUX ASSOCIATIONS

Permanence de Cyril Bernard. Sur RDV.
De 11h à 12h, Meva Rens. 09 72 28 48 12.

CONFÉRENCE «ITER, MYTHE & RÉALITÉS

Par J. Pamela, directeur de l'agence
ITER France en partenariat avec la So-
ciété *ONET*. Sur invitation à retirer au
bureau accueil du Centre culturel. Sui-
vie d'un cocktail dînatoire.
18h30, Oustau Calendal Rens. 04 42 01 77 73.

SAMEDI 7 JUIN

TOURNOI DE FOOT avec l'association
Maryse pour la Vie. Rens. 04 88 13 19 74.
De 9h à 18h, stade du Pignier

BALADE EN KAYAK et repas paëlla avec
le *Yachting Club des Calanques de Cassis*.
9h, Port Miou Rens. 06 77 89 16 04.

ATELIER DE DANSE AFRICAINE «LONGO»

Par l'association *Les Nouveaux Mondes*.
De 10h à 17h, Centre culturel

SPECTACLE DE DANSE «BAL LAB»

Spectacle interactif, performance et
soirée de bal. 3 artistes tentent de
faire entrer le public dans leur danse.
Une soirée festive, pleine de surprise...
Tarifs : adhérent 8 € - n/adhérent 10 €.
19h30, jardins de la Villa Ariane

7, 11, 18, 21 ET 25 JUIN

BALADE HISTORIQUE ET PAUSE GOURMANDE

Visite guidée du village. Durée : 1h15.
Inscription à l'Office de Tourisme au 0892
39 01 03 (0,34€ TTC/min) ou sur www.ot-cassis.com. Tarif : 6 €/pers. Enfant gratuit.
14h45, Office de Tourisme

DIMANCHE 8 JUIN

TRAVERSÉE «CAP NAÏO»

Nage de 3,5 kms organisée par l'asso-
ciation *CAAP*. Rens. 06 63 06 30 52.
De 7h30 à 13h, plage de la Grande mer

3^{ÈME} SALON DES CRÉATEURS «K6 ARTS»

Par *Even Crea*. Rens. 06 15 47 37 77.
De 9h à 19h, place Baragnon

EN DIRECT DE LA PAROISSE

Messe de la Pentecôte
10h, église Saint Michel Rens. 04 42 01 70 72.

CONCERT «POULENC AU MOYEN-ÂGE»

Choeurs les Zippoventilés (Oeuvres de
Dufay, Pérotin, Alain, Poulenc...). Di-
rection : Benoit Dumon, Orgue : Fred-
dy Eichelberger. Ensemble médiéval à
cordes pincées Mescolanza.
Tarif : 15 € - gratuit pour les moins de 12
ans. Billetterie sur place le soir du concert.
Rens. et réservations au 06 48 34 77 79.
18h, église Saint Michel

LUNDI 9 JUIN

MARCHÉ ARTISANAL «PLEIN V'ARTS»

De 8h30 à 18h, place Baragnon

MARDI 10 JUIN

PERMANENCE DU CENTRE D'INFOR- MATION SUR L'HABITAT : L'ADIL

De 9h à 12h, CCAS SANS RDV. GRATUIT.

LIVRES ÉCHANGES

«EN VIEILLISSANT LES HOMMES PLEURENT»
Débat autour du livre de Jean-Luc Seige
avec Madeleine Canessa. Entrée libre.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

JEUDI 12 JUIN

SOIRÉE THÉÂTRE

Avec le *TRAC*. Mise en scène de F. Soulayrol.
Tarifs : adhérent 8 € - n/adhérent 10 €.
21h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

13 ET 27 JUIN

PERMANENCE DES ASSOCIATIONS

Décorés de la Médaille d'Honneur du Tra-
vail et L'Outil en Main de Marseille-Cassis.
De 11h à 12h, Meva Rens. 06 13 22 54 71.

VENDREDI 13 JUIN

EXPOSITION D'AVON CAMPANA *Info page 2*

Vernissage le 14 à 11 heures.
Jusqu'au 29 juin, Salles voûtées

RÉGATE BTO B'CUPE organisée par le CNPM.
Toute la journée, baie de Cassis

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Ecole maternelle Cap Canaille

CINÉ PASSION «AVANTI»

Tarifs : film 6,50 €, repas adhérent 12 €, n/ad-
hérent 14 €. Inscriptions pour le dîner débat
avant le jeudi (18h) précédant la séance.
19h15, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

SAMEDI 14 JUIN

ATELIER YOGA D'ERVICHE Rens. 06 17 16 68 72.
De 9h30 à 12h30, Centre C.RE.A

RÉGATE DUO CIPRIANI FRANCO

Par le *Yachting Club des Calanques de
Cassis* et l'*UNM* de Marseille.
17h, Port Miou Rens. 06 77 89 16 04.

RAID MARSEILLE CASSIS à l'AVIRON

Rens. 06 26 92 19 21. *Info page 3*
18h, arrivée phare de Cassis

«MILONGAS» TANGO ARGENTIN

De 19h à 23h, place Baragnon

DIMANCHE 15 JUIN

CRITÉRIUM DE LA JEUNESSE 2014

TOURNOIS DE JOUTES NAUTIQUES *Info page 3*

- 7h30 : arrivée des joueurs et dépôt
des listes des participants à l'Oustau
Calendal puis tirage au sort.
 - 8h30 : tournois benjamins, minimes,
féminines.
 - 12h : pose déjeuner libre et buvette
organisée par les *Francs Jouteurs Cas-
sidens* (sandwichs, boissons, etc...).
 - 14h : tournois cadets et juniors.
 - 18h30 : remise des prix.
 - 19h : apéritif offert à tous les jou-
teurs et à leur famille.
- Sur le plan d'eau du Port

MARCHÉ DES ARTISANS CRÉATEURS DU SUD

De 8h30 à 18h, place Baragnon

EN DIRECT DE LA PAROISSE

Messe de la Sainte Trinité
10h, église Saint Michel Rens. 04 42 01 70 72.

MARDI 17 JUIN

RÉGATE «VOILE EN TÊTE»

Toute la journée, baie de Cassis

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CENTRE CULTUREL

18h30, Centre culturel

MERCREDI 18 JUIN

74^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN

11h, Stèle du jardin public

EVEIL MUSICAL avec Corinne Guerrero

(accordéon). Sur inscriptions, à partir de 3 ans.
15h30, bibliothèque Ariane

JEUDI 19 JUIN

BUFFET CAMPAGNARD avec Cassis Accueil.

19h30, Centre culturel Rens. 04 42 01 79 31.

VENDREDI 20 JUIN

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Ecole élémentaire Leriche Mistral

MARYSE ! POUR LA VIE fête ses 10 ans

A l'Oustau Calendal *Info page 3*

SAMEDI 21 JUIN

EXPOSITION «HISTOIRE DE LA VIGNE, DE L'OLIVIER ET DE LA PIERRE DE CASSIS»

- 11h30, vernissage.

Rens. 04 42 01 88 66. *Info page 2*
Jusqu'au 30 septembre, Musée

AUDITIONS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

18h, jardins de la Villa Ariane ENTRÉE LIBRE.

FÊTE DE LA MUSIQUE *Info page 2*

Tous les courants musicaux se croi-
seront à Cassis. Organisée par *Cassis
Organisation* et la *Ville de Cassis*.
A partir de 18h, dans le village

SOIRÉE DE LA PLAISANCE avec le *Grou- pement Trapani Carasco* et feu d'artifice.

Sur le port de Cassis Rens. 04 42 32 91 65.

DIMANCHE 22 JUIN

EXPOSITION DE PEINTURE

Par la *Société des Peintres Cassidains*.
De 9h à 19h, place Baragnon

EN DIRECT DE LA PAROISSE

Messe du Saint Sacrement
10h, église Saint Michel Rens. 04 42 01 70 72.

LUNDI 23 JUIN

BAPTÊME DE LA BARQUE

«CAAP CALANQUES» Par l'ACBT.
11h, Môle vieux Rens. 06 16 47 39 39.

PERMANENCE DU CONSEIL DÉPARTE- MENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT : CDAD

De 13h30 à 16h, CCAS GRATUIT.

CONFÉRENCE «SAINT JEAN BAPTISTE ET LE FEU DE DIEU»

organisée par la Paroisse.
17h, Meva Rens. 04 42 01 70 72.

MARDI 24 JUIN

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Multi-accueil «La Respélido»

DU 25 AU 29 JUIN

FÊTES DE LA MER *Info page 2*

MERCREDI 25 JUIN – SAINT JEAN

DÉFILÉ ET ANIMATION DU GROUPE FOLK-
LORIQUE «LA POULIDO DE GÉMO»

19h30, départ du Centre culturel

PIQUE-NIQUE «LA SOUPE AU PISTOU»

avec «La Poulido de Géo». Tarif : 10 €.

20h, place Baragnon

BÉNÉDICTION DU FEU DE LA SAINT-JEAN

par le Père Roucolle et le Père Lucchesi.

21h, place Baragnon



SAMEDI 28 JUIN

TOURNOI AMICAL DE JOUTES PROVEN- ÇALES de la section Joutes du Cercle

Nautique.

17h, plan d'eau du port

APÉRITIF DES PRUD'HOMMES

19h, à la Prud'homie de Pêche

DIMANCHE 29 JUIN – SAINT PIERRE

PROCESSION AVEC LE GROUPE FOLKLO- RIQUE «LA POULIDO DE GÉMO».

9h30, rassemblement à la Prud'homie

MESSE

10h, église Saint Michel

HOMMAGE AUX DISPARUS EN MER avec la

participation des bateaux de promenade.

11h, rade de Cassis

SARDINADE participation 5 €/pers.

12h30, promenade Aristide Briand

4^{ÈMES} TROPHÉES DES BARQUETTES

Par l'association *Cassidaine des Bateaux
de Tradition*. Rens. 06 16 47 39 39.

De 14h à 18h, port de Cassis

Organisées par la *Ville de Cassis*
et *Cassis animation*

MERCREDI 25 JUIN

AUDITION DES ÉLÈVES DES COURS DE PIANO

19h, Centre culturel ENTRÉE LIBRE.

JEUDI 26 JUIN

SORTIE ET VOYAGE CULTURELS

EXPOSITION VAN GOGH EN ARLES

Rens. & inscriptions au bureau accueil du
Centre culturel ou 04 42 01 77 73.

VENDREDI 27 JUIN

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Ecole Sainte Claire

SAMEDI 28 JUIN

STAGE INITIATION «REIKI TAO TÖ QI»

De 9h30 à 18h, Centre C.RE.A

DIMANCHE 29 JUIN

MARCHÉ ARTISANAL «ACCENT PROVENÇAL»

De 8h30 à 18h, place Baragnon

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

DES ÉLÈVES DE L'ATELIER DE MODERN-JAZZ

16h, Centre culturel Tarif : 8 €.

RENTREE 2014 : MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Suite à la loi Peillon de refondation de l'école, la réforme des rythmes scolaires dans les écoles publiques de Cassis sera mise en application à la rentrée prochaine.

Comme expliqué à l'époque, il s'agissait pour nous de prendre le temps de travailler à la construction d'un projet solide, de qualité.

Voici un an et demi que nous y travaillons, bien entendu avec nos partenaires au premier rang desquels l'Education Nationale et donc les enseignants de nos écoles, la circonscription de La Ciotat représentée ici par Monsieur l'Inspecteur, les parents d'élèves délégués aux conseils d'écoles.

Nous avons également associé les associations de Cassis, sportives et culturelles, à notre réflexion.

- Un projet donc élaboré en concertation avec tous les acteurs concernés.
- Un projet qui s'est construit autour de la mise en place du nouveau temps scolaire.
- Un projet qui pour la ville est précisé dans ce qui s'appelle « Projet Educatif Territorial » plus simplement appelé PEDT.

EN BREF :

- Le choix d'offrir aux familles la possibilité de continuer de fonctionner comme aujourd'hui puisqu'elles gardent la possibilité de nous confier leurs enfants sur les mêmes temps que jusqu'ici : entre 7h30 et 18h.
- Le choix de mettre en place des ateliers entre 15h30 et 16h30, gratuitement pour les familles.
- Le choix d'offrir 4 heures d'atelier au lieu des 3 imposées, dans le souci de pouvoir mettre en place des activités sérieuses (35 à 40 minutes nécessaire pour les activités et 20 à 25 minutes pour réunir les enfants, ranger, etc).
- Le choix de la qualité des interventions et donc des intervenants : nos animateurs, sportifs et du centre aéré comme de la bibliothèque ou du musée, nos ATSEM, les enseignants des écoles, des professionnels de l'animation issus du milieu associatif, ...

LE 13 MAI DERNIER À L'OUSTAU CALENDAL UNE RÉUNION PUBLIQUE A ÉTÉ ORGANISÉE. NOUS VOUS PRÉSENTONS CI-DESSOUS LES PRINCIPAUX AXES DE NOTRE PROJET.

Un nouvel emploi du temps scolaire

Jours	Horaires	Matin	Activités pédagogiques complémentaires	Après-midi
Lundi		8h30 à 12h		13h45 à 15h30
Mardi		8h30 à 12h	13h30 à 14h	14h à 15h30
Mercredi		8h30 à 12h		
Jeudi		8h30 à 12h	13h30 à 14h	14h à 15h30
Vendredi		8h30 à 12h		13h45 à 15h30

Ce qui va changer...

- Les heures de sortie de l'école :
 - 12h le matin,
 - 15h30 l'après-midi.
- Ecole le mercredi matin.
- Ramassage scolaire mis en place le mercredi (8h30 et 12h).
- Garderie du soir : les parents pourront récupérer leurs enfants entre 16h30 et 18h.
- Le Centre aéré (ALSH) fonctionnera le mercredi à partir de 12h.

Ce qui ne changera pas...

- La garderie du matin.
- Les horaires du transport scolaire matin et soir.
- La possibilité pour les parents qui travaillent de nous confier leurs enfants jusqu'à 18h.

Nos objectifs

- Améliorer la qualité de vie des familles
- Offrir des activités attractives et riches aux enfants
- Elaborer un projet de qualité et qui ait du sens

Quatre axes choisis pour les activités pédagogiques complémentaires

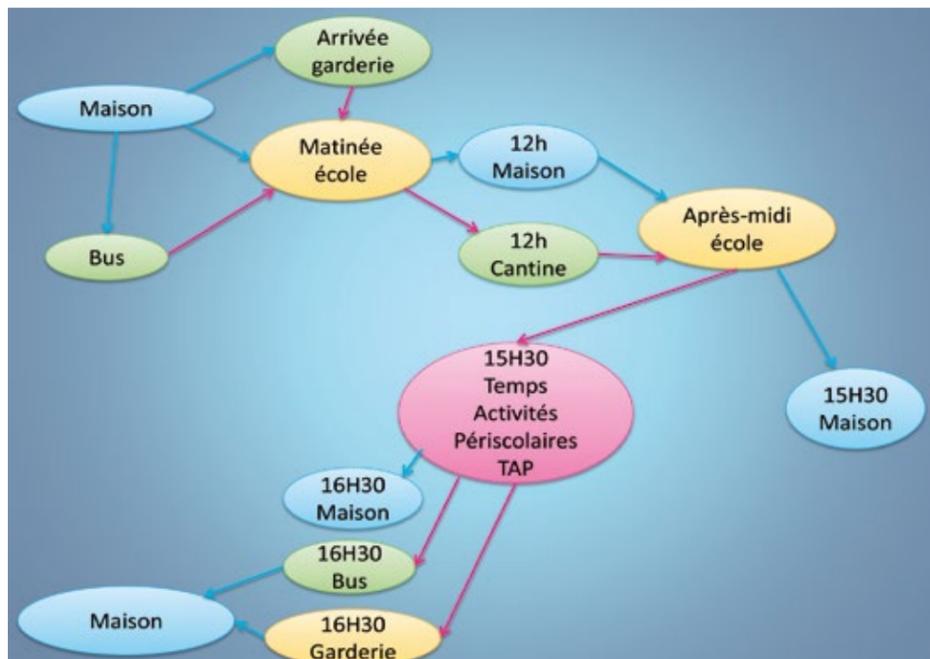
- Arts et culture : développer la créativité
- Corps en mouvement : vivre bien son corps
- Citoyenneté : le vivre ensemble
- Santé et prévention : développement de l'autonomie

Des ateliers dans chaque domaine

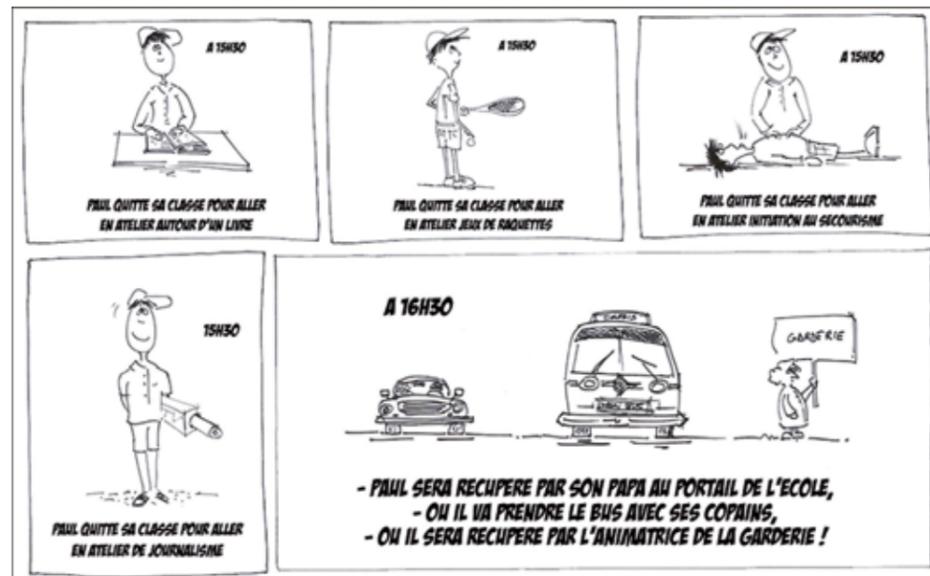
Quelques exemples :

- Arts et culture
 - Découverte d'un artiste - Autour d'un livre - Théâtre - Illusions d'optique
- Corps en mouvement
 - Jeux de raquettes - Pétanque - Prise de risques - Olympiades
- Citoyenneté
 - Jeux de rôles - Les différences - Environnement marin - Journalisme
- Santé et prévention
 - Jeux de société - Initiation secourisme - Autour du repas - Concours Lépine

La journée d'un enfant à l'école publique de Cassis



La semaine de Paul durant un cycle, entre deux périodes de vacances...



INFORMATION DE L'ÉCOLE SAINTE-CLAIRE

L'enseignement catholique ayant la liberté de décider de l'organisation du temps scolaire, l'école Sainte-Claire a choisi de se laisser le temps de la réflexion et de la concertation.

Cette réflexion devrait permettre de construire ce projet en liant les activités pédagogiques et péri-scolaires tout en proposant aux enfants une formule qui s'inscrirait naturellement dans le projet éducatif de l'école.

Pour cela il est essentiel de vérifier que nous disposerions des moyens financiers, matériels et humains qui permettraient de mener à bien cet ambitieux changement.

Les petits écoliers de Sainte-Claire continueront donc sur la base de la semaine de 4 jours pour l'année scolaire 2014/2015.

Jean Daniel Maurin

TOUJOURS MIEUX POUR VOUS EN OFFRIR ENCORE PLUS !

7 MOYENS DE TRANSPORT = 7 BONNES RAISONS DE SE DÉPLACER SANS VOITURE

2 ans de travail entre les services de CuMPM et ceux de la ville de Cassis ont permis d'aboutir au PDU : «*Plan de Déplacements Urbains*» pour apporter de nouvelles solutions et encore mieux s'adapter aux besoins du plus grand nombre d'utilisateurs, qu'ils soient passagers réguliers Cassidens ou passagers occasionnels touristes.

Après une phase d'enquête publique l'année dernière, le PDU est désormais acté et la ville de Cassis, de par sa présence et son travail assidu et régulier à toutes les réunions et de par sa spécificité à la fois touristique et environnementale, a été confirmée pour être :

- Ville pilote en matière de déplacements collectifs ;
- Ville pilote en matière de déplacements doux ;
- Ville pilote en matière de déplacements touristiques.

Cassis entre aujourd'hui dans une seconde phase de réflexion, et s'attèle dès cette année à deux grands « chantiers » qui vont définir les principaux axes de notre politique de transports : le «*Plan de Déplacement Local*» et le «*Plan de Déplacements Touristiques*».

D'ores et déjà nous avons obtenu, une fois de plus comme chaque année depuis 5 ans, le renforcement des rotations aux heures de grande affluence, et de nouvelles améliorations qui vont encore faciliter l'usage des transports au quotidien dans la ville et permettre ainsi de proposer aux Cassidens et aux touristes des modes de transports plus efficaces, plus adaptés, plus souples...

1- Ligne urbaine de La Marcouline M1 « Casino - Gorguettes- Gare SNCF » :

AUCUN CHANGEMENT : on ne change pas un service qui fonctionne !

DES AMÉLIORATIONS : renforts SNCF aux heures de pointe et nocturne jusqu'à 1h en été

- fonctionne toujours TOUS LES JOURS du lundi au dimanche de 7h à 20h ;
- 7 j/7, 364 j/365, à raison d'un bus toutes les 30 minutes environ.

Ce service de ligne régulière dessert la gare Sncf à chaque rotation, ainsi que 25 autres arrêts dans le centre de Cassis et les extérieurs.

POUR RAPPEL : cette ligne régulière dessert également l'arrêt du Val d'Ore (depuis 4 ans...).

Concernant la desserte de la gare SNCF, nous avons veillé à ce que les horaires soient harmonisés avec ceux d'arrivée et de départ des trains, et, nouveauté 2014, renfort de la M1 avec 1 véhicule supplémentaire qui assurera les liaisons vers la gare de 9h15 à 11h55 / et de 17h08 à 20h10.

NOUVEAUTÉ ÉTÉ 2014 : du 5 juillet au 31 août

Tous les soirs d'été, après 20h, le service est étendu jusqu'à 1h du matin.

Pour permettre aux Cassidens de profiter des animations et commerces sans contrainte de leur voiture... les 25 arrêts sont desservis ! (dont les Brayes, Cépages, Camping, etc...)

Nouvelle tarification CuMPM « M-L-XL » : 1,10€ A/R

2- La navette estivale «Gorguettes-Centre-ville»

PÉRIODES DE VACANCES «SAISON ESTIVALE»

- fonctionne tous les jours 7 j/7 ;
- du 5 juillet jusqu'au 14 septembre 2014 inclus et donc 15 jours de plus qu'en 2013 ;
- de 9h à 1h du matin jusqu'au 31 août / et de 9h à 20h du 1er au 14 septembre ;
- à raison d'1 rotation toutes les 5 à 10 minutes (avec 4 bus de 25 à 33 places en simultanée + 1 cinquième en renfort aux heures de pointe + 1 sixième bus de 55 places les soirs de très grande affluence).

NOCTURNES LES 14 JUILLET ET 15 AOÛT

- jusqu'à 2h du matin,
- avec un dispositif renforcé à 5 navettes + 1 bus.

Enfin, pour fluidifier les rotations et renseigner les usagers, présence d'un régulateur sur le terrain ainsi que d'un Asvp aux heures de pointes et périodes de grande affluence.

PÉRIODES HORS VACANCES

Service régulier tous les week-ends et jours fériés du 20 septembre au 11 novembre 2014, de 9h à 20h, à raison d'une navette toutes les 30 minutes.

- fonctionne tous les week-ends, ponts et jours fériés ;
- depuis le 5 avril et jusqu'au 11 novembre inclus (date de clôture du Marché Italien 2014) ;
- de 9h à 20h non-stop ;
- à raison d'1 rotation environ toutes les 10 à 30 minutes en fonction des périodes, météo, et prévision d'affluence.

4 arrêts sont desservis en transferts directs :

- Parking des Gorguettes, (devant la grille du Collège)
- Clos des Oliviers (sens aller uniquement) **NOUVEAUTÉ**
- Ferme blanche (sens retour uniquement) **NOUVEAUTÉ**
- Rond-point de la Source (Casino)

Tarif : 1,50€ A/R

3- La navette «Gorguettes-Bestouan-Presqu'île»

- fonctionne tous les week-ends, ponts et jours fériés ;
- jusqu'au 14 septembre 2014 ;
- en continu 7j/7 du 5 juillet au 31 août ;
- et toujours de 9h à 20h non-stop ;
- 1 rotation environ toutes les 20 à 40 minutes en fonction de la période.

8 arrêts sont desservis :

- Parking des Gorguettes (devant le Collège)
- Clos des Oliviers / Camping (dans les 2 sens) **NOUVEAUTÉ**
- Hauts Cépages (dans les 2 sens) **NOUVEAUTÉ**
- Brayes (Attention sens aller uniquement en raison du retour par la Viguerie) **NOUVEAUTÉ**
- Plage du Bestouan (dans les 2 sens)
- Calanques (angle avenue Notre Dame / avenue des Calanques, pour les randonneurs et usagers de la calanque de Port-Miou) (dans les 2 sens)
- Parking Presqu'île
- Viguerie-Bremond (sens retour uniquement dans le sens montant en raison du sens unique de circulation en vigueur depuis 2011).

Tarif = 1,50€ A/R

4- La navette municipale « Port-Miou - Centre-ville »

Un service municipal de navette en minibus 9 places est proposé aux usagers de la calanque de Port-Miou ainsi qu'aux riverains de la Presqu'île.

Il assure la desserte de la Calanque de Port-Miou ainsi que de la Presqu'île après la fin de service de la navette Gorguettes-Presqu'île.

Cela afin de permettre aux usagers de la calanques mais aussi aux riverains de la Presqu'île ainsi qu'aux touristes clients des nombreuses chambres d'hôtes, de se rendre en centre-ville ou sur le port de Cassis pour y faire leurs achats, dîner au restaurant, ou profiter des animations nocturnes.

- fonctionne du 1^{er} juillet au 31 août 2014 ;
- tous les jours de la semaine, 7j/7, du lundi au dimanche ;
- plage horaire de 20h à minuit (en continuité de la navette «Gorguettes-Bestouan-Presqu'île»).

Secteurs concernés : Port-Miou, Presqu'île, jusqu'à l'hôtel de La Rade.

Renseignements, inscriptions et réservation auprès de la Capitainerie de Port-Miou au 04 42 01 96 24.

5- Le Bus à la Demande CuMPM

Un service de «Bus à la Demande» est proposé aux usagers Cassidens en partenariat avec MPM depuis 5 ans maintenant. Il assure la desserte de certains quartiers excentrés de Cassis ne pouvant être desservis par la ligne régulière à l'année ou aux horaires réguliers incompatibles.

- fonctionne tous les jours de la semaine ;
- du lundi au vendredi, plage horaire étendue de 6h30 à 18h30.

Secteurs concernés : TOUS LES SECTEURS desservis par la ligne régulière + Revestel, Crêtes, Janots, Super Cassis, Port-Miou et Presqu'île, avec la possibilité de se rendre jusqu'à Carnoux ou La Bédoule.

Ce « Bus à la Demande » fonctionne sur réservation la veille pour le lendemain au 04 86 06 50 49.

6- L'Adraïado

Réservé aux Cassidens de + 60 ans

- fonctionne les lundis, mardis et jeudis ;
- de 9h à 12h et de 13h45 à 16h ;
- les mercredis et vendredis de 13h45 à 16h.

MODE D'EMPLOI : Vous retirez une carte d'abonnement auprès du CCAS puis vous réservez votre déplacement la veille pour le lendemain avant 12 h.

Le minibus vient vous chercher à votre domicile et vous conduit à un point de desserte prédéfini. De même il vous raccompagne à votre domicile pour le retour.

Renseignements, inscriptions et réservation auprès du CCAS au 04 42 98 81 40.

7- La navette du Marché

- fonctionne tous les mercredis et vendredis ;
- de 8h à 12h.

Secteurs concernés : Gorguettes, Terrasses, Camping, Cépages, Brayes, Pompiers, Belsunce, Gendarmerie, Grand Large Revestel, Casino.

Renseignements auprès du CCAS au 04 42 98 81 40.